

## La CGPME aux Jardins aquatiques

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE du patronat des petites et moyennes entreprises de l'Ain s'est rendue mercredi aux Jardins aquatiques, pour rendre visite à Francis Deschamps, lui-même membre actif de la CGPME. La trentaine de participants à cette découverte, venue des quatre coins du département, a pu visiter les Jardins Aquatiques sous la houlette de leur propriétaire, et découvrir ainsi un lieu qui reste unique en France, avec 150 variétés de plantes aquatiques, indigènes ou tropicales, et ses collections de carpes Koi en provenance directe du Japon. Après l'aspect ludique de la rencontre, les choses sont devenues un peu plus sérieuses, avec la signature très officielle de la convention de partenariat entre la CGPME de l'Ain et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Cette



Francis Deschamps (à d.) accueille les membres de la CGPME de l'Ain

convention prévoit notamment que l'établissement bancaire apportera son soutien technique à l'estimation des entreprises et ses conseils à la transmission du patrimoine PME de l'Ain, à l'heu-

re même où la reprise d'activités est considérée comme l'un des points d'achoppements du maintien du tissu industriel, artisanal ou commercial du département. Isabelle Berthillot, présiden-

te de la CGPME, et Thierry Lhoste, membre du directoire de la Caisse d'Épargne, ont donc apposé leurs paraphes sur ce document si important pour la CGPME.